des Princes &c. Juin 1764. 409 Les assurances qui m'ont été données de la disposition pacifique des Puissances avec lesquelles nous étions ci-devant en guerre, & de leur résolution d'observer les conditions du dernier Traité de Paix, nous répondent de la continuation de la paix au-dehors; & l'obéissance düe aux Loix, le respect pour la Législation, ainsi que l'Union domessique, seront établis, je l'espère, au-dedans par l'exercice serme & prudent de votre autorité & par cette conduite patriotique & conforme à notre constitution que vous avez tenuë sans relâche dans la séance présente.

Messieurs de la Chambre des Communes.

Te vous remercie des secours que vous m'avez accordes avec tant de zèle en d'unanimité. Les grandes sommes que vous avez assignées aux différens besoins auxquels je vous avois recommande de pourvoir, & spécialement à l'entretien de ma Flotte sur un pied respectable, conserveront probablement à notre Nation son poids & son influence, & donneront à tous mes Etats un nouveau dégré de force & de sécurité. Je donne ma sincère approbation aux sages réglemens que vous avez faits pour augmenter les revenus publics, pour rapprocher les intérêts des possessions de ma Couronne les plus éloignées, & pour encourager & rassurer leur Commerce avec la Grande-Bretagne. Le tendre intérêt que je prends à mon Peuple me rend surtout fort agréable votre attention à soutenir le crédit public, en diminuant, (ans augmenter le fardeau de ces Royaumes par aucune nouvelle taxe, ha dette nationale contractée pendant la derniere guerre, & à laquelle il n'avoit pas encore été pourvà. Dds MYLORDS